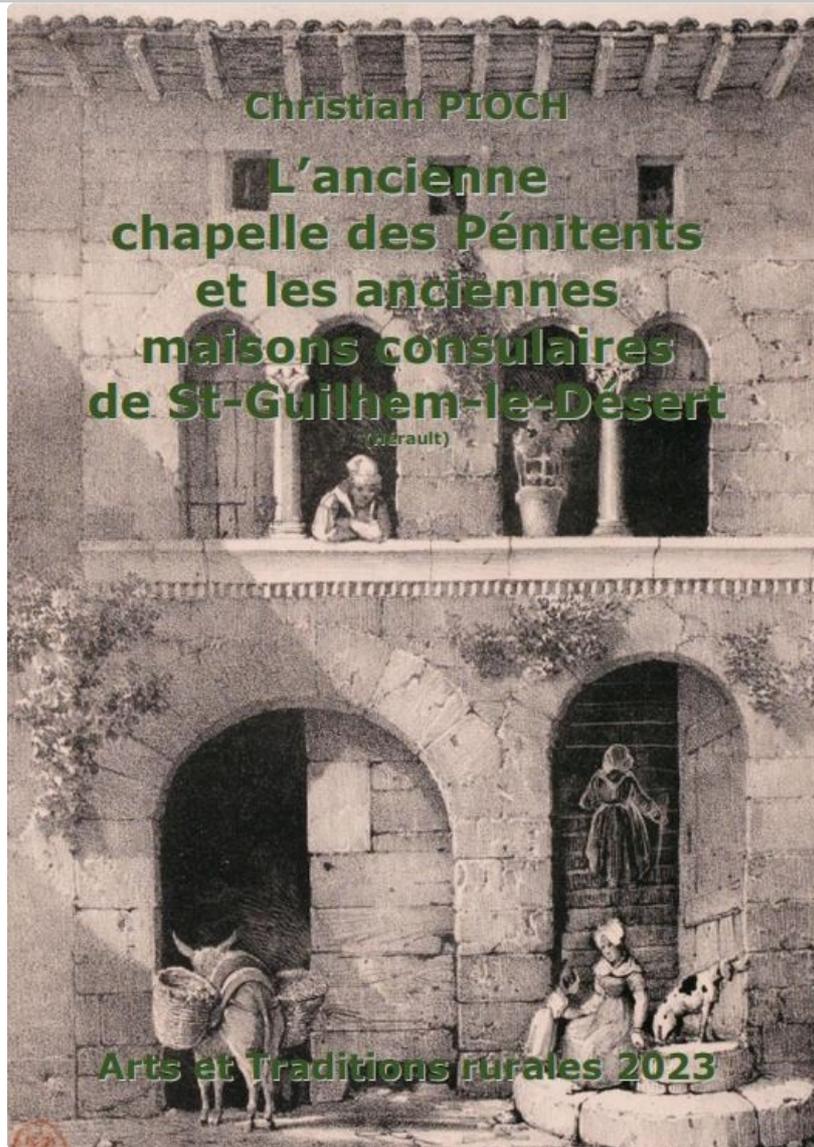




**Parution : L'ancienne chapelle des Pénitents et
les anciennes maisons consulaires de St-
Guilhem-le-Désert**



**Des bâtisses insolites : L'ancienne chapelle des Pénitents, les
anciennes maisons consulaires de St-Guilhem-le-Désert (Hérault), et
les maisons romanes voisines**

Le visiteur qui depuis les gorges de l'Hérault remonte à pied la grande rue du village de St-Guilhem à destination de l'ancienne abbaye de ce nom, parvient peu à peu à un élargissement de rue, agrémenté d'une fontaine, avec maisons en retrait par rapport à l'étroite et longue artère par où il a cheminé. Sur sa droite, se trouvent deux des plus belles maisons romanes du village. Il peut y observer en rez-de-chaussée de grandes portes à arcades romanes et à l'étage des baies géminées qui trahissent le train de vie fastueux de leurs lointains constructeurs du Moyen-Âge.

Remarquablement rénovées ces dernières décennies par les familles Lorimy et Sandonato qui en sont de nos jours propriétaires, elles ont retrouvé avec celles-ci leur cachet d'antan. Vers le milieu de façade, et prenant départ sur la rue, un escalier donne accès à une porte puis à un long couloir aménagé

entre les deux maisons. Il mène à un des lieux aujourd'hui les plus secrets du village, l'ancienne chapelle des Pénitents rouges puis blancs de la localité, construite en 1685-1686 et alors dédiée à saint Michel archange. C'était-là un lieu de culte venant s'ajouter aux deux églises paroissiales du village, les ancestrales églises St-Laurent, visible en départ de rue, et St-Barthélémy, disparue depuis les années 1770, et à l'église abbatiale, propre au monastère. Elle se substituait alors à une première et ancienne maison consulaire, préexistante et propre à la communauté villageoise, et à l'enclos attenant, qui se trouvaient tous deux compris entre les deux maisons romanes donnant sur la rue, et la tour de la ville, l'une des trois tours, avec celle dite des Prisons et le donjon de l'église fortifiée St-Laurent, des remparts du village.

Puis, pendant quelques décennies, jusqu'aux années 1730, cette bâtisse nouvelle vit cohabiter, mais non sans difficultés, un lieu de culte, propre aux Pénitents, et le centre névralgique de la vie municipale qu'était alors la maison consulaire. C'était-là le lieu, parfois agité, où étaient préparées, élaborées, débattues et souvent décidées, les délibérations des consuls en charge de la vie profane et quotidienne de la cité. Mais devant l'indiscipline et l'indécence coutumière de nombreux habitants, survenues à l'occasion des débats, parfois houleux, dont pouvaient faire l'objet le conseil politique et le conseil général de la communauté, les confrères et les élus en charge de la vie municipale décidèrent avec les années 1730 de se séparer. Pour que la sérénité puisse enfin régner en un tel lieu, voué au culte divin, non aux déchirements et aux emportements du monde terrestre...

C'est néanmoins en la chapelle des Pénitents, spacieuse et à l'abri des intempéries, que les citoyens de St-Guilhem, réunis en conseil général, éliront fin janvier 1790 le premier maire élu de la localité, mais à une courte majorité des suffrages, un vieil homme alors presque aveugle, le notable Jean-Pierre Poujol (1721-1796), détenteur de l'office notarial depuis 1744.

Le présent ouvrage relate minutieusement l'histoire foncière, humaine, familiale, religieuse et politique de ces lieux si chargés d'histoire. Tant en ce qui concerne les multiples maisons consulaires et la chapelle des Pénitents, qu'en ce qui concerne les deux maisons voisines et attenantes, lesquelles verront, du Moyen-Âge à nos jours, se succéder, par voie successorale ou par voie d'acquisition ou d'échange de biens, les familles les plus diverses.

A propos de l'auteur :

Christian PIOCH, spécialiste de l'histoire des communes comme des familles des garrigues nord-montpelliéraines et du Larzac méridional, nous conte ici, avec mille détails, en plongeant dans le dédale des archives disponibles, le cas spécifique d'un ensemble immobilier des plus insolites, un patrimoine particulièrement remarquable sur le plan architectural et dont la riche histoire, pour le moins exceptionnelle, parfois surprenante, restait méconnue.

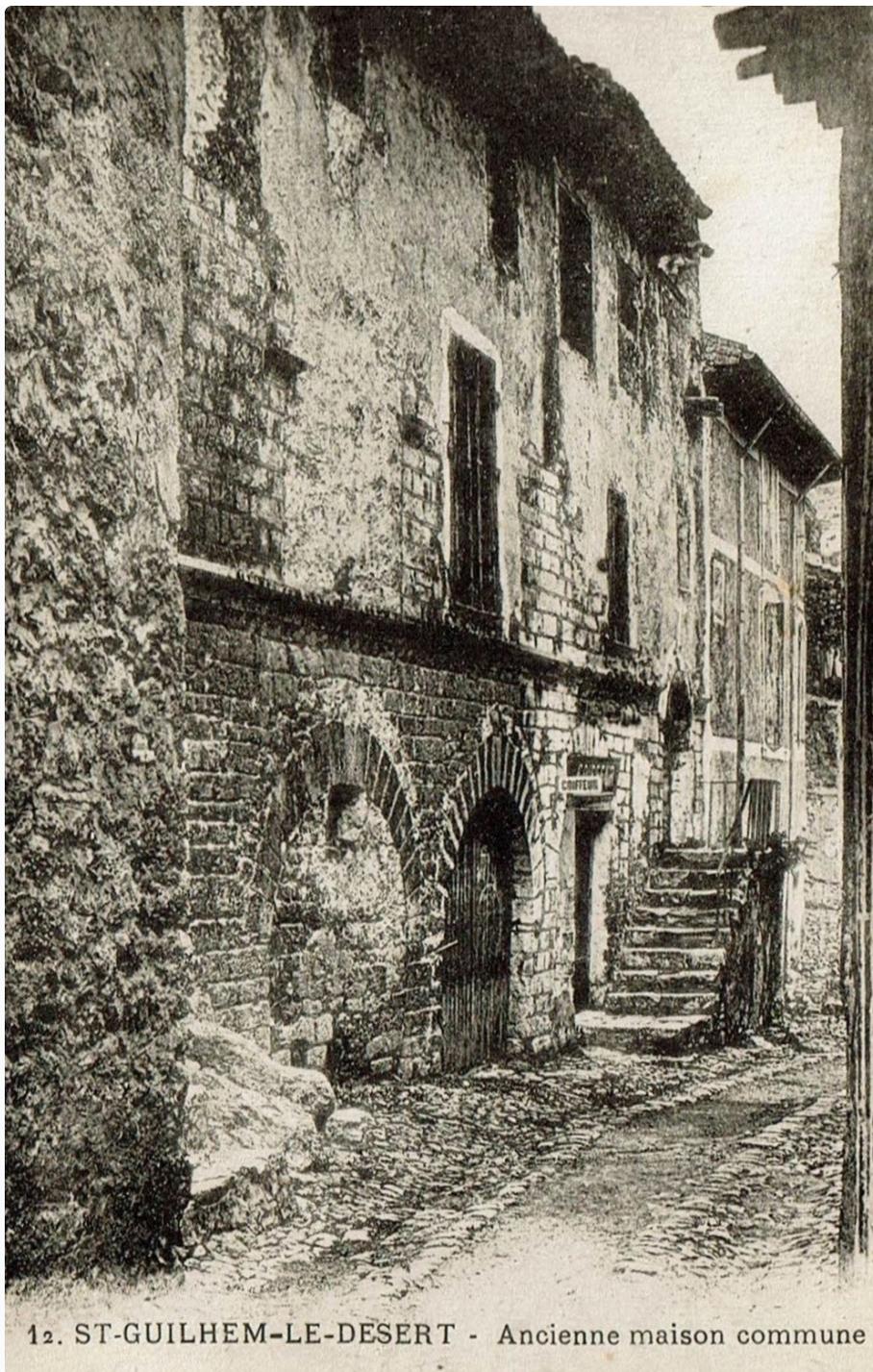
Publié avec le concours du Conseil départemental de l'Hérault

ISSN : 0769-0177

ISBN : 979-10-90704-43-5

Tarif : 22 € + 8 euros de frais de port

**A réserver auprès de : Christian Pioch
Président d'Arts et Traditions rurales
6 route de La Boissière - 34380 Argelliers
04.67.55.67.13**



12. ST-GUILHEM-LE-DESERT - Ancienne maison commune

Historique général relatif au p  t   immobilier comportant la chapelle des P  nitents

C'est vraisemblablement au tout d  but du XIVe si  cle, qu'une maison consulaire, l'  quivalent des mairies de notre   poque, appel  e aussi maison commune ou h  tel de ville, fut am  nag  e au pied d'une des tours des fortifications de la ville de St-Guilhem, la tour Guillaumette.

Le consulat, nom donn   aux municipalit  s d'Ancien R  gime, fut en effet mis en place avant 1314 dans la localit   pour repr  senter la communaut   villageoise aupr  s de son seigneur, l'abb   du monast  re, ainsi qu'aupr  s des autorit  s et des populations voisines.

Le 28 mai de chaque ann  e les habitants   lisaient pour cela trois repr  sentants, les consuls, et divers conseillers.

Cette premi  re maison consulaire se composait jusqu'en 1685 d'une maison proprement dite, de 34 m² de superficie, et d'un cazal, ou basse-cour, attenant, de 80 m², soit 114 m² en tout. Les consuls de St-Guilhem en firent reconnaissance f  odale aupr  s du monast  re en 1556 puis 1673, et l'on y tenait les conseils politiques,   quivalents de nos conseils municipaux, et de temps    autre, quand cela n'  tait pas sur la place publique, les conseils g  n  raux, nom donn   aux assembl  es d  lib  ratives des habitants appel  es    valider ou non les d  cisions    prendre, mises au vote par les consuls.

Deux des plus belles maisons romanes du village, les actuelles maisons LORIMY et SANDONATO, aux n   4 et 6 de l'actuelle rue de la Chapelle des P  nitents, avec grandes arcades en rez-de-chauss  e et baies g  min  es    l'  tage, la s  paraient alors de la rue.

Celles-ci, bâties aux alentours de l'An Mil, étaient tenues aux XVIe et XVIIe siècles par divers particuliers :

- la famille des BARRY en 1543-1556 ; la famille FAVE en 1612 ; puis dans les années 1680 les familles GAYRAUD et RIGAL, en ce qui concerne l'actuelle maison LORIMY.

- la famille CHAULET en 1543-1556 ; la famille THOMAS en 1612 ; puis à partir des années 1630 la famille HÉRAIL, en ce qui concerne l'actuelle maison SANDONATO.

En 1681, à l'occasion d'un regain de foi lié à la crue qui venait de ravager le village et aux supposés miracles survenus en grand nombre depuis la redécouverte en 1679 des vestiges du corps de saint Guilhem, des laïques de la confrérie du St-Esprit, communauté religieuse jadis établie à St-Guilhem en 1310 mais depuis disparue, demandèrent au prieur de l'abbaye puis à la papauté le rétablissement de leur confrérie, son rattachement à celle de Rome, et l'attribution pour les besoins de leur culte d'un lieu approprié, le temps qu'ils fassent ensuite construire une chapelle qui leur soit propre.

En 1685, la communauté villageoise ayant accepté que les confrères fassent ériger une chapelle à l'emplacement de la maison consulaire et du casal attenant, un édifice nouveau vit le jour, la chapelle des Pénitents rouges puis blancs de St-Guilhem, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

La communauté en payait comme auparavant les impositions et les redevances féodales, mais les confrères prenaient en charge construction, ornementation et entretien de l'édifice. Celui-ci devenait alors commun à la confrérie, pour les besoins du culte, et à la communauté, pour les besoins de la vie municipale avec la tenue des conseils politiques, la conservation des archives, mais aussi la tenue des conseils généraux, du moins quand de telles réunions ne se tenaient pas sur la place publique, sur le parvis de l'abbatiale.

Un architecte parisien devenu anianais puis piscénois, époux d'une Gellonnaise, Nicolas de BIEURES, beau-frère du notaire de St-Guilhem, Pierre POUJOL, assura la maîtrise d'œuvre du projet, la réalisation de celui-ci étant assurée par deux maçons du village, Étienne et Jean SÉRANE, père et fils. La pierre commémorative de fondation fut ainsi posée en juillet 1685, la clé de voûte fut posée en fin d'année 1685 et le chantier fut terminé en mars 1686. Puis l'architecte décéda peu après à Pézenas, dès août 1686, et le fils SÉRANE s'installa en 1687 à Gignac, seul un demi-frère poursuivant sur St-Guilhem l'activité de maçonnerie familiale.

Cette chapelle des Pénitents nouvellement construite servira de lieu de culte jusqu'à la Révolution, sera fermée en 1792 sur ordre des autorités, puis sera vendue en 1802 comme bien national à des particuliers, devenant en 1804 une annexe de l'actuelle maison LORIMY.

Elle abrita jusqu'en 1731 la maison consulaire de St-Guilhem. Puis, en raison des comportements inappropriés de certains habitants à l'intérieur d'un lieu de culte, survenus de temps à autre lors des houleux conseils généraux de la population, confrères et consuls décidèrent de se séparer, les confrères mettant à la disposition des consuls une maison qu'ils possédaient dans le quartier et qui avait appartenu dans le passé à Pierre SINGLA.

Mais, cette nouvelle maison consulaire ayant fini par s'écrouler en 1774, la municipalité alla quelque temps siéger dans une maison de la place du village, qu'avait mis à sa disposition le greffier consulaire et régent des écoles, Joseph ANDRÉ, un clerc tonsuré, puis alla siéger dans les années 1790 en d'autres lieux : en 1794 dans la maison curiale de l'ancienne paroisse St-Barthélémy, époque où l'ancienne chapelle sert de logement à l'instituteur ; puis momentanément en 1796 dans l'ancienne chapelle, là où l'on avait élu dès janvier 1790, à l'abri de cette vaste bâtisse, le premier maire de St-Guilhem, le notaire Jean Pierre POUJOL.

Entre-temps, la maison attenante de la famille RIGAL, objet d'une saisie générale de biens, avait été vendue en 1778 à Pierre VILLARET, la veuve de l'acquéreur en faisant cession dès 1788 à un neveu, Jean Antoine VILLARET.

Au décès de celui-ci, en 1801, le fils aîné, Antoine Charles VILLARET, était à peine majeur et était inapte à acquérir directement l'ancienne chapelle qui jouxtait sa maison quand les autorités la mirent en vente comme bien national en 1802. Des prête-noms le firent alors pour lui, tel Laurent POMMIER, plâtrier de Gignac, relayé ensuite par les frères Antoine André et Toussaint GAYRAUD, agriculteurs de St-Guilhem, propriétaires d'une grande maison sise dans le quartier.

En 1804, Antoine Charles VILLARET put cependant procéder au rachat de l'ancienne chapelle auprès de Toussaint GAYRAUD, racheter ensuite à ses frères et sœurs leurs droits paternels, mais il décéda dès 1823, sa mère et son épouse encore en vie.

Au décès en 1858 de l'épouse d'Antoine Charles VILLARET, les deux filles de celui-ci procédèrent au partage des biens. L'aînée, Guilhemine, alors veuve SÉGALA, racheta ensuite en 1862 à sa sœur cadette, Alix, la part de celle-ci, puis entre 1866 et 1872 les deux sœurs allèrent vivre chez le mari de la plus jeune, Pierre RANQUIÉ, maire du village et habitant de la place.

Théophile SÉGALA, le fils unique et héritier de la fille aînée d'Antoine Charles VILLARET, étant allé s'installer à Thézan-lès-Béziers en 1876 à l'occasion de son mariage, l'ancienne maison familiale et l'ancienne chapelle attenante de St-Guilhem seront désormais gérées à distance et louées à des tiers. Elles vont cependant rester jusqu'en 1963, par attachement, dans le patrimoine d'une fille SÉGALA, épouse puis veuve COURDON, qui en fera cession à un neveu par alliance, Pierre Gabriel SIGNARD, époux MITTERRAND, lequel en fera lui-même vente en 1971 à la famille LORIMY.

S'agissant de la maison voisine, propriété de la famille HÉRAIL depuis les années 1630, elle passera par mariage dans les années 1820 à la famille POURTALIER, avec rachat en 1821 des droits d'une belle-sœur. Puis, le couple POURTALIER-HÉRAIL étant resté sans enfant viable, des petites-nièces récupéreront en 1865 l'héritage, l'une d'elles faisant vente en 1900 de la maison jouxtant l'ancienne chapelle à la famille CHAMBERT. Elle passera ensuite par mariage à la famille SANDONATO comme suite à un mariage de 1947.

Les années 1970 seront alors l'occasion pour les familles LORIMY et SANDONATO, les époux architecte et maçon, de procéder à la restauration de cet ensemble immobilier, lui redonnant son cachet d'antan.

Par les hasards de l'histoire, l'actuelle maison des santonniers, ou maison SÉBÉTOU, qui fait face aux maisons LORIMY et SANDONATO, faillit devenir en 1856 la mairie et les écoles de St-Guilhem.

Cette mairie, qui occupe de nos jours ce qui fut jadis, aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles la maison des anciens notaires POUJOL puis PONS, en exercice de 1640 à 1812, n'aura de cesse de se déplacer au fil du temps ou de tenter de la faire. En 1844, il avait été ainsi envisagé de l'installer dans une tannerie qui occupait alors l'ancien réfectoire des moines, là où est de nos jours la collection lapidaire de l'ancienne abbaye. Avec les années 1890-1900, faute de place disponible ailleurs, il fut envisagé par la municipalité de l'époque de construire un grand bâtiment avec écoles et mairie dans le jardin même de l'ancienne abbaye, masquant ainsi la vue du chevet de l'abbatiale et la salle capitulaire, ce que les autorités parisiennes refusèrent.

L'ouvrage relate minutieusement en 160 pages, tant pour le grand public que pour les spécialistes, l'histoire de ce pâtre immobilier, du plus grand intérêt architectural, que forment l'ancienne chapelle de 1685, les maisons romanes et les vestiges de l'ancienne tour de fortification attenantes, ainsi que l'histoire des anciennes et multiples maisons consulaires de St-Guilhem. Une conférence sera prochainement donnée sur les lieux.

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mairie de Saint-Guilhem-le-Désert.

[Se désinscrire](#)



© 2023 mairie de Saint-Guilhem-le-Désert